A School of its own*

INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES

Établissement privé d'enseignement technique supérieur • Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – créée en 1979

Campus IEA : 53, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly s/Seine

Tél. direct : 01 55 24 06 27 – Standard : 01 47 38 66 00 - Fax : 01 47 38 65 25

Courriel : contact@ieaparis.fr - Internet : ieaparis.fr

Code APE : 8559B – Siret : 318 054 251 00042

*UNE ÉCOLE A PART

MANAGEMENT D'ENTREPRISE & AFFAIRES INTERNATIONALES

2ème & 3ème CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉEN

LA THÈSE PROFESSIONNELLE DE MANAGEMENT & D'AFFAIRES 3ème CYCLE

(Certificat supérieur de management)

(niveau : Bac+6/+)

options

- **Bancassurance & Conseil certifié en gestion de patrimoine (CGPC - CIF)**
- **Affaires internationales et Conseil en Techniques de commerce international (CTCI)**
- **Management et création d'entreprise (TPE/PME)**

Avec sa THÈSE PROFESSIONNELLE, l'étudiant apporte la preuve de son NIVEAU D'EXPERTISE et de sa capacité à produire un travail intellectuel, technique et professionnel de jeune cadre-dirigeant.
Il peut ainsi prétendre appartenir à la « seconde élite » du monde professionnel*

**Concept développé par Hervé SERIEYX – Président du Conseil Pédagogique de l'IEA,*
Président de la Fédération française des Groupements d'employeurs
Ancien Délégué interministériel à l'insertion des jeunes
Auteur de nombreux ouvrages sur le management
dont « l'entreprise du 3ème type », « les jeunes et l'entreprise », «Confiance, mode d'emploi».

cf. Dossier de candidature

cf. Filières et programmes sur www.ieaparis.fr

Établissement immatriculé auprès du MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, dans l'Académie de Versailles sous le N° 0922418D

Établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité sociale (immatriculé sous le N° 5618 – Hauts-de-Seine)
Habilitation à percevoir la Taxe d'apprentissage délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine
catégories « cadres supérieurs » et par cumul « cadres moyens ». Déclaré en formation continue sous le N° 11921445392.

A School of its own*

INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES
Établissement privé d'enseignement technique supérieur • Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – créée en 1979
Campus IEA : 53, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly s/Seine
Tél. direct : 01 55 24 06 27 – Standard : 01 47 38 66 00 - Fax : 01 47 38 65 25
Courriel : contact@ieaparis.fr - Internet : ieaparis.fr
Code APE : 8559B – Siret : 318 054 251 00042

*UNE ÉCOLE A PART

NIVEAU 3ÈME CYCLE (BAC+6/8) : CERTIFICATION & EXPERTISE PROFESSIONNELLES

INSCRIPTION

Les titulaires du D.M.A. de l'IEA ou d'un diplôme français ou international équivalent (niveau Bac+5) peuvent préparer le CERTIFICAT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT de l'IEA et leur THÈSE PROFESSIONNELLE en accord avec un Directeur de thèse (Professeur ou Cadre d'une entreprise publique ou privée) tout en poursuivant une activité professionnelle, en France ou à l'étranger.

Selon les nouvelles directives de l'Union Européenne et le nouveau Code français de l' Éducation,
l'étudiant dispose de trois années universitaires pour préparer le Certificat Supérieur de Management et soutenir sa Thèse professionnelle.

Chaque année, l'étudiant doit confirmer son inscription et justifier obligatoirement d'une couverture sociale (salariée, cmu, étudiante,..) et régler les frais de scolarité annuels selon l'échéancier prévu.

CURSUS PÉDAGOGIQUE

L'objectif global de l'étudiant en 3ème cycle est d'apporter les preuves de son niveau de spécialisation professionnelle, dans un domaine précis, en vue de son insertion professionnelle en France ou à l'étranger.

UV 80 : MISSIONS PROFESSIONNELLES

L'étudiant doit, (en parallèle ou après avoir réussi les UV 50 à 70 du D.M.A.), tenir une fonction professionnelle et poursuivre un travail de recherche appliquée dans un domaine touchant au management et aux affaires internationales ou financières, de préférence en relation avec son projet de carrière. Ces semestres en entreprise peuvent être considérés, sur le plan administratif, comme des périodes de césure.(cf. fiche stages et missions professionnelles).

UV 90 : DOSSIERS ET RAPPORTS D' ACTIVITÉS

Durant toute la période de préparation du Certificat Supérieur de Management et de rédaction de sa Thèse, l'étudiant bénéficie d'un triple encadrement pédagogique personnalisé et d'une formation complémentaire de niveau doctoral, délivrée sous forme de séminaires techniques et de conférences spécialisées en relation avec son sujet de Thèse professionnelle. Il peut également suivre tous les cours de son choix dispensés par l'IEA pour valider son niveau technique.
La présentation bimestrielle des dossiers et des rapports d'activités permet au Directeur de Thèse, de suivre et de conseiller l'étudiant et d'évaluer son niveau et la progression de ses travaux.

Le CERTIFICAT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT de l' IEA
se prépare en une ou deux années (UV 80 et 90).
Option : Conseil en Gestion de patrimoine (CGPC)
ou **Conseil en Techniques de commerce international (CTCI)**
ou **Manager d'entreprise (TPE/PME)**

UV 100 : LA THÈSE PROFESSIONNELLE DE MANAGEMENT & D'AFFAIRES

Après agrément de son Directeur et approbation par le Directeur académique de l'IEA, l'étudiant dispose d'une à deux années supplémentaires pour préparer et soutenir publiquement sa Thèse devant un Jury de trois à cinq membres dont le Président est une des personnalités incontestées du domaine traité.

cf. Dossier de candidature

cf. Filières et programmes sur www.ieaparis.fr

Établissement immatriculé auprès du
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,
dans l'Académie de Versailles sous le N° 0922418D

Établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité sociale (immatriculé sous le N° 5618 – Hauts-de-Seine)
Habilitation à percevoir la Taxe d'apprentissage délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine
catégories « cadres supérieurs » et par cumul « cadres moyens ». Déclaré en formation continue sous le N° 11921445392.

A School of its own*

INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES

Établissement privé d'enseignement technique supérieur • Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – créée en 1979

Campus IEA : 53, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly s/Seine

Tél. direct : 01 55 24 06 27 – Standard : 01 47 38 66 00 - Fax : 01 47 38 65 25
Courriel : contact@ieaparis.fr - Internet : ieaparis.fr
Code APE : 8559B – Siret : 318 054 251 00042

*UNE ÉCOLE A PART

NIVEAU 3ÈME CYCLE (BAC+6/8) : CERTIFICATION & EXPERTISE PROFESSIONNELLES

COMPÉTENCES A DÉVELOPPER

L' étudiant pour atteindre un véritable niveau de 3ème cycle, c'est à dire devenir un spécialiste (voire un expert dans son domaine) doit être capable de :

- **Prouver son assimilation des « fondamentaux » de l'entreprise**
  connaissances de base culturelles, économiques et techniques (possibilité de suivre les cours de niveau master)
- **Déterminer des « cadres de référence » pour élaborer un diagnostic et un projet**
  méthodologies adaptées aux problèmes abordés (cf. documentation IEA)
- **Sélectionner et traiter l'information professionnelle et la documentation technique**
  sources d'informations générales et spécialisées relatives au thème traité (séminaires de méthodologie)
- **Rédiger et communiquer avec aisance et clarté**
- **Mener, seul ou en équipe, un projet complexe avec cohérence comme un « manager-junior »**
  prouver son sens des réalités économiques, financières et professionnelles
- **Faire preuve de rigueur, de sens critique et de respect des diverses opinions culturelles**

SÉMINAIRES

L'étudiant a la possibilité de participer à:

- des séminaires de management personnel et de gestion de projet (sur RV)
- des séminaires techniques et professionnels (les UV 10 à 70) ;
- des épreuves de validation (D.M.A. , tests de langues, certification professionnelle, …)
- des entretiens individuels pour guider et orienter ses travaux personnels avec le responsable de sa filière

ÉVALUATIONS

UV 80: RAPPORTS D'ACTIVITÉS (Justificatifs des missions en entreprise)

Rédaction de 4 rapports (Diagnostic de l'entreprise et compte rendus professionnels)
A remettre fin novembre, fin janvier, fin mars et fin mai
Présentation orale obligatoire, chaque semestre (février et juin ou septembre).

UV 90: DOSSIERS TECHNIQUES

Pour valider les différentes étapes de préparation du **CERTIFICAT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT**
(bases de la rédaction de la Thèse professionnelle) :

Mise en application de la grille de référence : « S.P.E.M. » (cf. séminaires de management de projet)
(choix du Secteur, du Pays, de l'Entreprise et du Métier où l'étudiant veut travailler)

- **E 90.1 : dossier « management personnel » - bilan de compétences**
  Validation du projet professionnel, du CV/Motivations, des capacités d'expression écrite et orale comme jeune cadre.
- **E 90.2 : dossiers « Secteur & Pays »**
  Caractéristiques techniques du secteur choisi (code NAF/APE) en relation avec les organisations professionnelles, analyse de l'environnement socio-économique et de la conjoncture nationale, régionale de la zone choisie et du secteur.
- **E 90.3 : dossiers « Entreprise & Métier»** (ou fonction professionnelle)
  Diagnostic détaillé de l'entreprise, des fonctions et compétences choisies
  OU réussite aux épreuves soit du CGPC (Bancassurance), soit des OCI (opérations de commerce international, e-learning)
- **E 90.4 : dossier « anglais »** - Obtention du TOEIC (score mini.750)

LE CERTIFICAT SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT DE L'IEA (préparation en 1 ou 2 années)
Est délivré par un Jury à la suite de la validation des quatre dossiers techniques (UV 90).

- **UV 100 : soutenance publique de LA THÈSE PROFESSIONNELLE DE MANAGEMENT & D'AFFAIRES**
  Choix d'un thème de recherche appliquée et rédaction à partir des dossiers traités (UV 80/90) et des perspectives de carrière.
  Le Jury est composé de trois à cinq membres, dont le Président (personnalité incontestée du domaine traité) et le Directeur académique de l'IEA.

VALIDATION : TITRE D' ANCIEN ÉLÈVE DE 3e CYCLE DE L'INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES
(avec le choix de la mention)

cf. Dossier de candidature

cf. Filières et programmes sur www.ieaparis.fr

Établissement immatriculé auprès du
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,
dans l'Académie de Versailles sous le N° 0922418D

Établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité sociale (immatriculé sous le N° 5618 – Hauts-de-Seine)
Habilitation à percevoir la Taxe d'apprentissage délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine
catégories « cadres supérieurs » et par cumul « cadres moyens ». Déclaré en formation continue sous le N° 11921445392.

A School of its own*

INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES

Établissement privé d'enseignement technique supérieur • Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – créée en 1979

Campus IEA : 53, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly s/Seine

Tél. direct : 01 55 24 06 27 – Standard : 01 47 38 66 00 - Fax : 01 47 38 65 25
Courriel : contact@ieaparis.fr - Internet : ieaparis.fr
Code APE : 8559B – Siret : 318 054 251 00042

*UNE ÉCOLE A PART

QUELQUES THÈSES PROFESSIONNELLES DE 3e CYCLE

1981	•	CAPDEVIELLE Xavier : La Sadoll, une PME au Brésil
1983	•	BAUDOUIN Olivier : Reprise, restructuration et développement d'une PME
1984	•	SICURANI Aldo : Guide d'affaires en Afrique du Sud
1985	•	RAWIRI Jean-Luc : Exporter au Gabon
1985	•	MONNE Yann : Le développement touristique en Nouvelle Calédonie
1986	•	HARLES Eric : Le merchandising et son influence sur un marché
1986	•	LE VERNOY Marc : Le marché de la crevette d'élevage
1987	•	PARRIAUX Nicolas : L'Asie des affaires • guide pour l'entreprise
1987	•	DAMAS Marie-Laure : Les radios libres
1988	•	TORCK Caroline : La pâtisserie industrielle et la qualité totale
1988	•	KLARK Laurent : Le risk management
1989	•	TARRADE Laurent : Le guide européen du voyage d'affaires
1989	•	TAVENAS Stéphane & VOLARD François : Le guide du cinéma européen
1989	•	KERGALL Xavier : La Savam • création et développement
1990	•	de MARMIES Arnaud : L'organisation du marché obligataire français
1991	•	ESCOURROU Nicole : Les entreprises européennes en biotechnologie
1992	•	RIBOUD Philippe : Le mouvement olympique et l'insertion sociale des sportifs
1993	•	PEYREGNE Vincent : Analyse des quotidiens départementaux
1995	•	LINQUETTE Arnaud : Xerox ou la gestion de l'incertitude
1996	•	ASLI Emmanuel : Le groupe André dans le textile
1998	•	CARAT François : La gestion de la qualité
2000	•	HOURDRY Régis :Erwan Place, une chaîne de restauration rapide
2003	•	MIDIÈRE Olivier : l'Aigle, le boeuf et le e-business

LES PARRAINS DES PROMOTIONS

1982	•	François CEYRAC - Président du CNPF
1983	•	Henri AHLBORN - Directeur de la Ch. de Com. `Luxembourg)
1984	•	Bernard ROUX - Président de RSCG
1985	•	Jean-Louis DESCOURS - Pdg du Groupe André
1986	•	Vincent POL - Pdg Clinique du Parc (Marseille)
1987	•	Paul AMBERT - V. Pt CCI de Brive
1988	•	Jacques BAUDOUIN - Dg ANPE
1989	•	Alain POIRE - Producteur Gaumont Int.
1990	•	Daniel SANDLER - V.pt Groupelec
1991	•	Nelson PAILLOU - Pt du CNOF
1992	•	Henri GROSSETETE - Pt Groupe Savam & Jacques CHIRAC Maire de Paris
1993	•	Gérard OURY - Metteur en scène
1994	•	Hervé SERIEYX - Dél. Interm. Insertion des jeunes
1995	•	Florence BARROT - Pt Union Plastic & Didier van CAUWELAERT - Prix Goncourt 1995
1996	•	Jacques BARROT - Ancien Ministre
1997	•	Daniel LEBARD - Pt DLMD
1998	•	Philippe FRANCES - Pt Darty
1999	•	Alain POIRE - (Parrain de la décennie)
2000	•	Geoffroy STAINES - Pdg éd. Village Mondial
2001/2002	•	Jeanne COUROUBLE - Pdg Rose SA
2003/2005	•	Pierre LACROIX - Anc. Pt du réseau Convergences
2006/2007	•	Karim OUEDRAOGO - Recteur de l' Université libre de Bruxelles (U.L.I.)
2008	•	M. A. BOUABDALLAH - Pdg d'Air Algérie
2009/2010	•	Hervé SERIEYX - Pt de la Fédération française des groupements d'employeurs
2011	•	Rama YADE - Ancien ministre, auteure de «Lettre à la jeunesse» éd. Grasset

cf. Dossier de candidature

cf. Filières et programmes sur www.ieaparis.fr

Établissement immatriculé auprès du
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,
dans l'Académie de Versailles sous le N° 0922418D

Établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité sociale (immatriculé sous le N° 5618 – Hauts-de-Seine)
Habilitation à percevoir la Taxe d'apprentissage délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine
catégories « cadres supérieurs » et par cumul « cadres moyens ». Déclaré en formation continue sous le N° 11921445392.